sérieuses difficultés résultant, pour le cabinet, surtout de la désunion du parti républicain.

***

On trouve, par contre, qu'il est allé un peu loin lorsqu'il a dit : « Nous reverrons les excédents » Le démenti ne s'est pas fait attendre sous la forme de la note relative au rendement des impôts pendant les quatre premiers mois de l'année, rendement inférieur de près de 13 millions aux prévisions budgétaires.

Les élections d'hier, le succès de M. Ferdinand Duval, et l'échec de M. Laurent, ont quelque peu déconcerté surtout les opportunistes.

On a vu ailleurs la lettre adressée à la commission du budget par M. Goblet et dont le texte a été adopté au conseil de ce matin.

Tout en annonçant qu'il est prêt à examiner de nouveau et de concert avec la commission les réductions et dépenses possibles, M. Goblet laisse nettement entrevoir qu'il compte faire la Chambre juge de la question.

D'autre part, la décision de la commission du budget d'entendre de nouveau le gouvernement, prouve qu'une certaine détente s'y est produite; s'accentuera-t-elle ou cassera-t-on les vitres? La situation ne s'est pas encore assez dessinée pour que nous puissions mieux nous prononcer.

Ajoutons cependant qu'on voyait ce soir dans la décision prise par la commission du budget plutôt un sentiment de courtoisie qu'un désir réel de conciliation. Il faut faire également remarquer que la lettre de M. Goblet contient moins d'indications que le discours du Havre, puisque ce dernier parle de nouvelles taxes.

La chose est jugée ici plus que maladroite. Les membres radicaux de la commission du budget ne dissimulent pas, à la fin de la séance, leur mécontentement. Il est donc à prévoir que le conflit s'aggravera encore.

Le seul moyen de l'arrêter serait le consentement du gouvernement, d'opérer 50 millions d'économies; or, M. Goblet ne parle que de 20 au maximum.

C'est mercredi qu'il sera entendu par la commission.

***

Au Sénat, les couloirs sont peu animés, les rares sénateurs présents échangent leurs impressions sur les grosses questions du jour, tels que les derniers incidents de la politique étrangère, le discours de M. Goblet, les élections au conseil municipal de Paris.

Bien que tout danger immédiat paraisse écarté, l'inquiétude est toujours vive relativement au maintien de la paix. L'opinion est que la guerre dépend du plus léger incident, on estime que le gouvernement a manqué d'énergie contre les manifestants à l'occasion de la représentation du « *Lohengrin.* »

Le discours de M. Goblet est vivement commenté. Il contient de flagrantes contradictions relatives au péril extérieur. La déclaration que le gouvernement proposerait un emprunt et des impôts nouveaux pour équilibrer le budget a produit une détestable impression tant à droite qu'à gauche. Les sénateurs des droites considèrent le résultat des élections municipales de Paris comme constituant un excellent effet moral sur les électeurs de province. Ce magnifique exemple de discipline électorale est surtout vivement loué.

L'ordre du jour de la semaine est peu chargé il est probable que la séance sera courte et que le Sénat s'ajournera à quelques jours, afin de permettre à la commission de délibérer et de préparer le travail législatif. BELL.

HISTOIRE DU JOUR

M. Berthelot, ministre de l'instruction publique a sans doute envoyé à ses fonctionnaires des instructions nouvelles pour les engager à hâter la laïcisation des écoles et du personnel enseignant.

De tous côtés nous apprenons de nouvelles fermetures d'écoles congréganistes, mais les procédés employés ne sont pas les mêmes dans tous les départements. Dans quelques-uns, l'administration se montre hypocrite; ailleurs elle cherche et invente au besoin des prétextes. C'est ainsi que vient d'être laïcisée l'école d'Airainnes (Somme).

Le conseil municipal avait donné un avis défavorable à la suppression des Frères. Cela ne faisait pas l'affaire de la préfecture qui, ne trouvant pas le prétexte cherche, a inventé, nous dit l'*Echo de la Somme*, le moyen suivant, aussi pratique que malhonnête :

On aurait soudoyé, paraît-il, quelques enfants pour leur faire introduire un catéchisme dans l'école. Puis l'inspecteur est arrivé, a fait évacuer la salle et fouiller les pupitres. Naturellement le livre *infâme* a été trouvé. Quelle abomination! un catéchisme dans une école nationale! Ah! si c'était encore un ouvrage pornographique ou simplement immoral, la faute serait légère; mais un catéchisme, c'est à faire rougir un sans-culotte!

Vite un bon décret de laïcisation a fait prompte justice, et les pauvres Frères ont été expulsés, pour avoir commis une contravention à la neutralité.

NOUVELLES DU JOUR

La loi sur le recrutement

Paris, 9 mai. — Après avoir entendu le ministre de la guerre, la commission de l'armée a décidé de s'opposer à la demande de mise à l'ordre du jour de toute proposition, sucres ou autres.

On sait que l'ordre du jour voté par la Chambre avant les vacances, porte la loi sur le recrutement et le rengagement des sous-officiers.

Arrestation d'un officier allemand en France

On lit dans l'*Echo de Paris* :

» Hier, pendant le trajet d'un des trains de Paris à Versailles, un officier du 11e régiment d'artillerie remarqua un individu très bien mis qui prenait des notes sur un calepin et dont les allures lui parurent suspectes. L'individu avait dans les mains des papiers diversement coloriés qui paraissaient être des plans, et qu'il consultait d'une façon toute particulière.

» A l'arrivée en gare de Versailles, l'officier le signala à la police, et l'on découvrit sur lui des pièces constatant qu'il appartenait à l'état-major prussien.

Ligne téléphonique Paris-Bruxelles-Amsterdam.

Paris, 2 mai. — Le seul service téléphonique entre Bruxelles et Paris devenant insuffisant pour les demandes, les autorités françaises et belges projettent une seconde ligne viâ Quiévrain. Or, comme, d'après les journaux d'Amsterdam, les négociations pour la construction d'une ligne entre Amsterdam et Bruxelles viennent d'aboutir, cette nouvelle ligne serait reliée au fil allant de Bruxelles à Paris, ce qui mettrait en communication Paris et Amsterdam.

Les Nouvelles-Hébrides

La *Patrie* dit que le gouvernement français accepte la combinaison proposée par l'Angleterre pour régler la situation des Nouvelles-Hébrides; désormais, la surveillance et la protection des Européens établis dans l'archipel seraient confiées à une commission mixte composée de 6 officiers de la marine française et 6 officiers de la marine anglaise.

La petite garnison que nous avons récemment envoyée aux Nouvelles-Hébrides rentrera à Nouméa, dès que la nouvelle commission aura été nommée.

L'Exposition de 1889 et l'Angleterre

Paris, 9 mai. — Le *Morning Post* annonce que le gouvernement de la Reine a décliné toute participation officielle de l'Angleterre à l' « Exposition projetée à Paris en 1889, pour célébrer le centenaire de la prise de la Bastille et le triomphe de la Révolution française. »

Toutefois, ajoutait-il, les plus grandes facilités seront accordées aux commerçants et industriels anglais qui désireraient participer à cette Exposition.

D'après nos renseignements, la nouvelle donnée par le *Morning Post* est absolument inexacte.

Un nouvel explosif

Metz, 9 mai. — On a fait, ces derniers temps, dans les ateliers de fers, à Ars, des essais répétés avec une substance explosible nouvelle, inventée par M. Schoneweg, pharmacien à Dudweiler. On l'a nommée *sécurité*, sans doute à cause des garanties de sécurité qu'elle offre pour son emploi. Les essais ont donné les meilleurs résultats. Le danger est presque nul et la force destructive est considérable. Dans le feu, la *sécurité* brûle comme de l'amadou. Pour provoquer l'explosion, un choc suffit, mais il faut qu'il soit donné d'une certaine façon.

Le professeur Scheibler a fait de nombreuses études sur la mélinite; il a fait d'importantes communications au ministère de la guerre et a réuni différents échantillons à la commission d'examen d'artillerie.

Il résulte des différentes expériences que la mélinite se désagrège avec le temps, de sorte que l'acide salpétrique se reconstitue. Cette matière ne répond pas, par conséquent, aux exigences de la guerre. Un fait curieux relaté par M. Scheibler, c'est que le coton de tir contenu dans la mélinite se transforme en sucre quand la désagrégation se produit.

L'abordage de la « Champagne »

Paris, 9 mai. — Des cinq bâtiments envoyés à l'endroit où s'est échouée la *Champagne*, la *République* et la *Ville de St-Nazaire* sont seuls restés sur le lieu du sinistre. Les autres sont rentrés au Havre. Le matériel qu'il avaient apporté d'abord pour renflouer le navire n'étant pas suffisant, ils l'ont complété, puis ils sont de nouveau partis pour Vers-sur-Mer.

Deux plongeurs munis de scaphandres se sont efforcés d'aveugler la trouée faite à la *Champagne*. Cette ouverture ne mesure pas moins de 3 mètres de long sur 4 à 5 mètres de haut.

Il est certain aujourd'hui que si le sinistre de la *Champagne* était arrivé la nuit, le désastre aurait été terrible. Les capitaines, malgré leur sang-froid et leur présence d'esprit, n'auraient rien pu faire pour sauver les passagers.

Ceux des passagers qui ont été ramenés par le *Vultur* ont beaucoup souffert de la poussière de charbon et de la boue dans laquelle ils se sont trouvés.

Les Italiens vociféraient et voulaient se battre; les femmes hurlaient. Pour éviter de nouveaux accidents, on a obligé les émigrants à descendre dans la cale où on les a maintenus de force, ils s'y étouffaient les uns les autres.

Ils sont restés ainsi jusqu'au moment du débarquement, c'est-à-dire jusqu'à 9 heures du soir.

A qui incombe la faute? C'est ce qu'il sera bien difficile d'établir. Les passagers qui étaient sur le pont et qui ont assisté à la collision, assurent qu'ils n'avaient aperçu la *Ville de Rio-Janeiro* qu'une seconde avant le choc.

A la Chambre des Communes

Londres, 9 mai. — A la Chambre des Communes, sir Fergusson, répondant à M. Grossley, dit que la Belgique est le pays qui souffre le plus des déprédations des pêcheurs étrangers dans la mer du Nord.

Le gouvernement belge a examiné sérieusement le rapport du comité. Le ministre du commerce a ce sujet a constaté les maux actuels et la nécessité d'y porter remède. La France et la Hollande ont remercié le cabinet de la commission du rapport. Le Danemarck et l'Allemagne auquel le rapport a été également communiqué ne sont guère intéressés dans la question. La Chambre reprend ensuite la discussion de la loi criminelle en Irlande.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Les exportations de textiles en Turquie

Le chargé d'affaires de Belgique à Constantinople estime qu'un des moyens les plus pratiques de conquérir une portion des importations en Turquie serait de créer dans les principales villes des magasins organisés par des syndicats qui, vendant très bon marché, couvriraient à peine leurs frais pendant les premières années, mais qui, par la suite, feraient sans nul doute des affaires importantes et lucratives.

Parmi les produits textiles importés, dont la valeur totale monte annuellement à 200 millions de francs, les articles qui suivent représentent : toile américaine 15 0/0, indiennes 13, 8 0/0, fils de coton non tors 12,6 0/0, draps, casimirs et castors 10 0/0, madapolam 6,3 0/0, tissus de laine pour robes 5,2 0/0. toiles à matelas 3,1 0/0, mousseline 3 0/0, fez et chapeaux 2,5 0/0, tissus de soie 2,3 0/0 tapis 1,8 0/0, fils de coton tors 1,7 0/0, confections 1,7 0/0. sacs 1,7 0/0 dentelles et rubans 1,5 0/0, draps grossiers 1,5 0/0, châles 1,5 0/0, calemkiar (mousseline) 1,4 0/0, futaine satinée 1,3 0/0, flanelle 1,2 0/0, mouchoirs soie et coton 1 0/0, ceintures, foulards 0,9 0/0, bas et gants 0,8 0/0, etc.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement du 2 au 7 mai 1887

Matières	Nombre de colis	Poids en k.
Soies		.....
Laine peignée . .	4.133	459.445.0
Laine filée . . .	875	80.002.5
Blousses	211	21.784.4
Coton	127	13.129.2
TOTAUX. . .	5.346	574.361.1

Conditionnements 1.645 .|.. — *Titrages* 57. — Dégraissages 16 .|..

Le Directeur, STORHAY.

Laines

ANVERS, 9 mai.

Il a été vendu 55 balles de laine de La Plata en suint.

PARIS, 9 mai.

Voici les prix des laines en suints : Eure, de 1.80 à 2 fr. ; Seine-et-Marne, de 1.55 à 2.05 ; Aisne, de 1.65 à 2.10. Le tout au kil.

CHARTRES, 7 mai.

Il s'est fait pas mal d'affaires en laines depuis une quinzaine dans les prix de 1.60 à 2.05 le kil.

MARSEILLE, 7 mai.

On a vendu 27 balles de laine Sfax, fr. 86 ; 31 b. débris Oran, fr. 72.50 ; 13 b. Tlemcen, fr. 85.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Pampa* est arrivé au Havre le 9 mai venant de B.-A. et Montevideo viâ Dunkerque avec son solde de laines.

Le steamer *Ville de Montevideo* venant de Dunkerque, a faitroute du Havre le 8 mai pour Bordeaux où il complétera sa cargaison pour les ports du Parana, allant reprendre des laines, etc.

Le steamer anglais *Wandle* venant de Dunkerque viâ Anvers, a mis en mer de Bordeaux le 7 mai pour B.-A., Montevideo et Rosario allant charger en laine.

Le steamer *Dom-Pedro* cap. Segond, était attendu vers le 10 mai à Montevideo venant de Dunkerque et le Havre prendre charge en laine, etc. pour ces ports.

Le steamer *Parana* cap. Robert, est actuellement sous charge aux ports du Parana pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Portena* cap. Leguen, est attendu à Dunkerque vers le 15 courant venant de B.-A. et Montevideo avec laines, suivra pour le Havre avec son solde.

Le steamer *Ville de Rosario* sera à Dunkerque vers la fin courant venant des ports du Parana avec laines.

Le steamer *Rio-Negro* est parti le 10 mai du Havre venant de Dunkerque pour B.-A. et Montevideo.

Le steamer *Uruguay* cap. Buguaule, allant de Dunkerque et le Havre à Montevideo, a passé le 6 mai à Ténériffe.

Le steamer anglais *Paramatta* allant de Londres à Sydney (Aust.) a passé le 7 à Ste-Catherin's-Point.

Le steamer anglais *Massilio* venant de l'Australie, a touché à Plymouth le 7 mai et a suivi pour Londres.

Le steamar *Strabo* allant de Liverpool à la Plata, a suivi le 6 mai pour ces ports de Madere.

Le steamer anglais *Pascal* allant de Londres et Anvers à la Plata, a suivi le 7 mai de St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer anglais *Masketine* est arrivé le 4 mai à Montevideo venant de Southampton et Anvers prendre charge en laine.

Le steamer anglais *Heraclides* venant de Dunkerque et Liverpool, sera à Montevideo vers le 25 courant.

Le steamer anglais *Orion* arrivé à Anvers de la Plata y a débarqué le 7 courant 113 b. laine de B.-A. et 172 b. de Montevideo.

Le steamer allemand *Montevideo* a débarqué à Anvers 590 b. laine le 7 mai.

Le steamer anglais *Moorcock* venant de Londres a débarqué à Anvers 719 b. laine provenant des marchés

Le steamer anglais *Horrox* a débarqué à Anvers 382 b. laine provenant de B.-A. ; 236 b. de Montevideo et 29 b. laine de Fray-Bentos.

Le steamer anglais *Marima* venant de la Plata viâ Dunkerque est arrivé le 7 mai à Anvers.

Le steamer *Equateur* allant au Brésil et à la Plata de Bordeaux, a touché le 7 mai à la Corogne.

Le steamer anglais *Canadian* de l'Allan-Line partira du Havre le 20 mai pour B.-A. et Montevideo allant charger en laine pour Dunkerque.

A B.-A. on paie par steamer pour le Havre, Dunkerque et Anvers, laines : 12.50.

COMICE AGRICOLE DE LILLE

Nous avons donné le compte-rendu de la *séance extraordinaire* du 4 mai ; voici celui de la séance ordinaire qui a été tenue le 30 avril 1887.

Séance du 30 avril 1887

Présidence de M. HELLIN

La séance est ouverte à onze heures et demie par la lecture du procès-verbal de la réunion précédente qui est mis aux voix et adopté.

MM. Fièvet, sénateur et Beaucarne-Leroux, député, assistent à la séance.

RÉCEPTIONS. — Après rapports et scrutins favorables, sont nommés membres titulaires du Comice :

MM. Denniel, Victor, fabricant d'huiles à Lille.
Lesage, François, négociant en vins, adjoint au maire de la Bassée.

PRÉSENTATIONS. — Sont proposés pour faire partie du Comice comme membres titulaires :

MM. Brame-Couture, cultivateur à Wivres.
Ernest, Peuvion, distillateur à Illies.
Adrien Leroux, fabricant de sucre à Mouchin, par Orchies.

CONCOURS DE LA BASSÉE. — A propos du concours de la Bassée, il est décidé, sur la demande du conseil municipal de cette ville, que les cantons limitrophes de Cambrin et la Ventie (Pas-de-Calais), auront droit de participation au concours.

M. Vittu donne ensuite communication de la proposition du programme des prix à décerner pour le concours d'animaux reproducteurs. Les modifications se résument surtout dans une nouvelle classification des animaux et une augmentation des prix, dans le but de favoriser et d'améliorer la reproduction dans l'arrondissement de Lille par l'arrivée de bons étalons.

Pour l'article du programme : *primes aux agents agricoles*, le minimum d'années de service exigé pour les maîtres de labour est fixé quinze ans au lieu de vingt-cinq.

CONCOURS DE LABOURAGE. — A ce propos, M. Hellin propose un nouveau mode d'opérations pour le jury, modification pouvant se résumer ainsi : le jury sera divisé en trois groupes distincts opérant simultanément, mais séparément; les divers résultats seront centralisés par le secrétariat ou par un président pris en dehors des membres du jury, ce président sera chargé de la proclamation du résultat final.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

RÉSERVES DES CÉRÉALES. — A propos de l'article 6 de l'ordre du jour ; Avis à émettre sur l'application des réserves des céréales, M. Butin donne lecture de la proposition suivante :

Les libres-échangistes ont recours en ce moment à tous les moyens imaginables pour parvenir au retrait de la surtaxe sur les céréales, dont l'une des dispositions d'administration publique prévoit le cas suivant : si le prix du blé était de nature à faire augmenter sensiblement le prix du pain, la loi serait immédiatement rapportée.

C'est apparemment sous cette considération que le Syndicat de la boulangerie de Lyon vient d'augmenter, sans que rien ne puisse en justifier la nécessité, le prix du pain de 2 centimes au kilog. Le pain de ménage sera donc coté à 36 centimes et le pain blanc à 43 centimes au kilog.

Quoi! alors qu'il ne s'est produit aucune hausse appréciable sur le prix du blé, voilà les boulangers lyonnais qui enchérissent leur pain? Au profit de qui? A leur profit tout d'abord, et ensuite, pour satisfaire artificiellement les libres-échangistes qui ont prétendu dans les discussions de la Chambre que la surtaxe sur le blé n'était qu'une loi de pain cher des affameurs, sans vouloir reconnaître que la surtaxe sur les blés était d'intérêt général.

En présence d'une telle situation, on se demandera si l'agriculture française devra se résigner sans mot dire et passer sous les fourches caudines de la boulangerie coalisée, dans le cas où l'abus que je signale devrait prendre une certaine extension dans les grands centres de population, comme on l'annonce déjà dans le Midi.

L'agriculture se trouverait alors dans un cas de légitime défense, en demandant au gouvernement le retour pur et simple à la réglementation de la boulangerie qui n'a pas été abrogée.

On doit se rappeler que les prescriptions de cette règlementation contiennent trois points principaux : Limitation du nombre de boulangers dans les principaux centres de la population. Taxation du prix du pain eu égard au prix du blé. Réserves de farines ou de froments chez les boulangers équivalant à un mois d'approvisionnement.

Une chose digne d'être signalée à l'égard des réserves, c'est que les variations du prix des blés ont toujours été moins accentuées dans les villes où la boulangerie était réglementée que dans celles où elle était abandonnée à une entière liberté. L'extension de cette disposition à un grand nombre de villes produirait incontestablement le meilleur effet, elle serait en même temps un acte de prévoyance, qui aurait pour résultat de retenir les excédants de produits pour les mauvaises années où celles dont la moisson se présenterait tardivement. Que l'on sache donc que six millions d'hectolitres de blé seraient l'équivalent d'une vingtaine de jours d'approvisionnement pour la France entière.

Cette réserve chez les boulangers serait parfois impuissante, mais le Gouvernement a aussi un contrôle sérieux à opérer en s'assurant du relevé exact des superficies ensemencées annuellement, et plus tard au moment de la moisson, pour constater les produits et leur importance, de façon à éclairer le commerce et à presser les arrivages s'il y avait lieu.

Qu'on se le rappelle, en outre, les crises les plus sérieuses en céréales, furent celles correspondant au temps où l'exportation des blés se produisait; aujourd'hui qu'elle n'existe plus, il est infiniment plus facile de se rendre compte de la situation réelle de notre approvisionnement et de conjurer les hausses et les baisses exagérées.

C'est en vue de ces considérations que le Comice de l'arrondissement de Lille a émis le vœu suivant :

Retour de la règlementation de la boulangerie, dans les localités où le prix du pain serait notablement plus élevé que celui du blé, de façon à déjouer tous les calculs qui pourraient se produire pour parvenir au retrait de la surtaxe votée par les Chambres tout récemment, en faveur de notre agriculture nationale.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Baucarne, Hellin, Vallet-Rogez, Mélisse, le Comice décide de réserver cette question pour en faire l'objet d'une étude approfondie dans une séance ultérieure.

MONOPOLE DES ALCOOLS. — M. Hellin donne lecture d'une lettre que vient de lui adresser M. des Rotours, au sujet du projet de monopole des alcools, et demandant sur cette question l'avis du Comice.

M. Baucarne démontre que le résultat immédiat de cette mesure serait la ruine des petites distilleries, et il justifie son hostilité contre le régime proposé en montrant les mauvais effets produits par le monopole des alcools.

M. Vallez Rogez rappelle qu'un vœu contre le monopole des alcools fut voté l'année dernière par le Conseil général, malgré l'opposition de quelques membres, mais la commission extra-parlementaire, désignée à cet effet par le gouvernement, s'est prononcée pour l'adoption de cette mesure, en se basant principalement sur la considération suivante : que les alcools de betteraves étant les plus mauvais qu'on puisse produire doivent être rigoureusement exclus de la consommation.

En présence de la gravité de cette question, le Comice décide qu'elle sera portée à l'ordre du jour d'une séance prochaine, dans le but d'étudier les moyens les plus propres à combattre cette affirmation qu'on pourrait au moins qualifier d'hérésie commerciale et scientifique.

La séance est levée à une heure un quart.

Situation météorologique. — Paris 9 mai. — L'aire des fortes pressions couvre toute la France et se propage au N.-E. jusqu'en Scandinavie, le maximum est en Bretagne (Brest, 774 m/m). La faible dépression de Hollande s'est dirigée vers la Baltique et le minimum du nord de la Russie disparaît dans l'Est. Sur la Méditerranée une dépression se forme entre la Corse et l'Italie où le baromètre a baissé de 6 m/m. Les vents sont modérés d'entre N. et O. sur nos côtes de Provence, ils sont faibles ou modérés ailleurs.

La température baisse sur l'ouest et le sud du continent, elle monte dans le Nord.

Le thermomètre marquait ce matin — 2° à Kuopio, 9 à Paris, 13 à Berlin, 15 à Nice et 21 à Cagliari, Brindisi.

En France, le temps reste beau avec température un peu basse.

A Paris, hier, ciel couvert
Maximum, 12·2; minimum, 6·0.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Canoby, compositeur de musique, inspecteur délégué par M. le ministre des Beaux-Arts, vient d'arriver à Roubaix, pour y faire la visite annuelle de notre école nationale de musique.

Nos lecteurs savent que la retraite prématurée de l'honorable M. Victor Delannoy, a amené des changements importants dans le personnel de l'école. — L'élève préféré de M. Delannoy, Clément Broutin, grand prix de Rome, a succédé à son maître dont il continue l'œuvre avec une science indiscutable, un talent élevé, un zèle et un dévouement infatigables.

Aussi, M. l'inspecteur des Beaux-Arts a-t-il pu constater que tous les cours étaient en pleine prospérité, et que l'avenir musical de notre ville promettait d'être aussi brillant et aussi fructueux que son passé.

Nous sommes heureux d'adresser nos respectueuses et cordiales félicitations à M. Canoby, dont la courtoisie, la délicatesse et la rare compétence ne rencontrent ici que des admirateurs.

REMY.

La natalité roubaisienne comparée. — La natalité française est dans un mouvement de décroissance, c'est un fait incontestable, et, disons-le, d'autant plus déplorable, que, comparée à celle des autres peuples, elle est déjà un minimum. Il nous paraît assez intéressant de reproduire à ce point de vue une statistique des natalités chez les principales nations européennes. Nous détachons ce passage d'un travail fait récemment par M. A. de Foville, président de la société de statistique de Paris.

En 1883, c'est la Hongrie qui tient la tête : Sa natalité par 1000 habitants est de 43,9; l'Autriche vient ensuite avec un chiffre de 38,2; l'Italie nous donne 36.9; la Prusse, 36.3; l'Angleterre 33,7; la Suisse 32,5; la Belgique 30,5; *la France 24,7*; et enfin l'Irlande 23.6.

Ce coup d'œil sur l'étranger est assez éloquent par lui-même; d'ailleurs les chiffres ne se commentent pas.

Roubaix heureusement, ne sait pas ce mouvement de recul. Le nombre des naissances y ayant été, en l'année 1886, de 3587, la natalité moyenne correspondant aux chiffres que nous donnons plus haut, a été de 35,707. par 1000 habitants ; on voit que si les autres villes de France suivaient notre exemple nous serions bien au-dessus de la moyenne en Europe : le Nord est représenté ici par 31.9.

Sur 1,000 naissances dans le Nord, on peut généralement en affecter 750 à la population urbaine et 250 à la population rurale. La première se chiffre, d'après les derniers recensements, par 1,193,325 habitants, la seconde, par 436,108.

L'arrondissement de Lille, qui compte 680.951 habitants a donné en 1885, 20676 enfants pour la population urbaine et 2,215 pour la population des campagnes.

La proportion des enfants naturels en France est de 7,5 environ pour cent. Elle a été à Roubaix en 1886 de 16,575 (dont 95 naturels reconnus et 469 non reconnus). Le Nord donne un chiffre de 10.8.

Pour dire un mot des naissances multiples, constatons que la France voit annuellement de 9 à 10,000 accouchements doubles et une centaine d'accouchements triples. Roubaix en 1886, a produit pour 27 naissances doubles 21 garçons et 33 filles. Le Nord donne ordinairement de 550 à 600 accouchements doubles.

Les annuaires statistiques nous disent que les naissances masculines sont généralement un peu plus nombreuses que les naissances féminines. En France on compte pour 100 filles 105 garçons. Ici, Roubaix nous réserve une surprise, sur 3587 naissances le nombre des filles excède de 15 celui des garçons. H. DUFERMONT.

Commissions municipales. — La sixième commission se réunira, mercredi 11 mai, à cinq heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant :

Modifications au règlement de la caisses des retraites des Sapeurs-Pompiers. — Elaboration du programme de la fête du 14 juillet.

Tir aux pigeons. — Le comité des tirs aux pigeons de Roubaix a réouvert, depuis deux semaines, aux amateurs, son joli stand du Breucq, à Fiers. Ce stand, qui est desservi par la ligne des tramways à vapeur de Lille à Roubaix, est situé très agreablement ; l'œil se complait dans la perspective de riantes prairies émaillées de fleurs champêtres et d'un vert encadrement d'arbres touffus.

Deux tribunes, confortablement installées, protègent les amateurs et les curieux contre les rayons du soleil où le mauvais temps, et on y trouve, en outre, une buvette fort bien servie.

Le tir de lundi avait attiré, outre de nombreux Roubaisiens et Tourquennois, plusieurs *ringmen* de Lille. Commencée à quatre heures, la séance n'a pris fin qu'à huit heures du soir. Les pigeons étaient excellents, et les tireurs ont rivalisé de justesse.

Voici les résultats :

1re poule. — 1er prix, *ex-æquo*, MM. Emile Nison et François Roussel ; 3e prix, M. Edouard Roussel.

2e poule — 1er prix, M. Delannoy ; 2e prix, *ex æquo*, MM. Edouard Roussel et Gustave Wattinne.

Doublé. — 1er prix, M. Léon Lefebvre ; 2e prix M. Auguste Vanoutryve ; 3e prix, M. Ernest Réquillart.

Grand Match. — Prix gagné par M. Wattine-Desurmont, qui a fait tomber 35 pigeons sur 40, Ce *ringmen* a mérité les unanimes félicitations pour la sûreté de son coup d'œil et l'extrême précision de son tir.

Lundi 23, un grand concours international aura lieu, à 2 heures de l'apres-midi, sur le même stand. Voici la liste des récompenses :

1er prix : un objet d'art. valeur 400 fr.; 2e un objet d'art, valeur 200 fr.; 3e un objet d'art, valeur 150 fr.; 4e, une carabine, valeur 75 fr.

En cinq pigeons. — Entrée : Un louis.

Trois pigeons à 22 mètres, deux pigeons à 24 mètres barrage à 25 mètres. Poule d'essai à 11 heures.

Grâce aux soins du comité, un buffet sera installé dans le stand. Les tireurs trouveront, en outre, à leur disposition, des armes et des cartouches. PARADOX.

Le téléphone entre Lille, Roubaix et Fourmies. — M. le ministre des postes et télégraphes vient de décider l'établissement d'une communication téléphonique entre Lille, Roubaix et Fourmies.

En raison de la longueur de la ligne spéciale à établir et des précautions particulières d'installation qu'elle demande, il ne sera pas possible de profiter de cette communication avant le 1er septembre prochain.

Chûte accidentelle. — Lundi, dans l'après-midi, MM. Jardez, pere et fils, peintres en bâtiments, peignaient la façade d'une maison de la rue des Tuileries. Tout à coup, le fils perdit l'équilibre ; le père qui se trouvait sur la même échelle éprouva une secousse telle qu'il ne put se maintenir, et tous deux tombèrent presqu'au même instant sur le sol.

Immédiatement, plusieurs personnes accoururent et transportèrent les victimes dans la maison où ils travaillaient. Là, MM. Jardez reçurent les premiers soins nécessités par leur état. Ils furent ensuite reconduit eu leur domicile, rue des Filatures.

Leur état n'inspire aucune crainte sérieuse. Ils en sont quittes pour des fractures.

Des passants traversant lundi à cinq heures du soir, la place Chevreul remarquèrent une pauvre fille tout en larmes, adossée au mur qui clot le terrain vague vis-à-vis du kiosque. S'approchant d'elle, ils la questionnèrent. La malheureuse leur répondit qu'elle venait de s'accoucher.

Un agent de sûreté passait alors ; il conduisit à l'Hôtel-Dieu la mère et l'enfant.

Quand on y arriva, l'enfant était mort : la mère se porte bien; elle sera remise d'ici une huitaine de jours

Elisa E.., personne en question, qui demeure maintenant chez ses parents, habitait il y a quelque temps un estaminet de la rue des Longues-Haies.

Un garçon brasseur, rentrant de la bière chez M. Jules F..., cabaretier, rue Archimède, imprima à un mur de cloison de la cave un choc trop violent. Le mur s'effondra, ensevelissant M. F... sous les décombres.

Grâce aux prompt secours apportés par quelques voisins, M. F... fut bientôt dégagé ; il en sera quitte pour une fracture de la jambe qui nécessitera un repos de quelques semaines.

Le garçon brasseur n'a eu que quelques égratignures.

La charrette à chiens. — Avec les chaleurs la charrette à chiens a fait lundi son apparition. Dix-huit chiens ont été mis en fourrières, dix-neuf contraventions ont été dressées.

Arrestation. — Un rattacheur, Jules V... né à Mouscron a été arrêté lundi sous l'inculpation de vol d'une pelle, d'une pioche, et d'une montre avec sachaine en nickel.

Les ivrognes ont eu bien soif lundi ; le soleil tapait ferme, du reste, et si le vent n'était pas à l'orage, les disputes et les batailles n'en ont pas été moins nombreuses dans les cabarets. Nous n'en citerons que quelques cas.

Jules D... passa sa soirée chez M..., rue Daubenton ; le patron de l'établissement fut d'abord patient à son égard, mais le voyant casser verres et chaises, il requit un agent qui conduisit Jules au poste du 1er arrondissement.

Jean-Baptiste D... a le courage de ses opinions, mais quand il est ivre, il a le tort de les exprimer trop crûment. Aussi faisait-il un potin d'enfer chez M. D..., rue de Blanchemaille : « Vive Napoléon ! criait-il, à bas la Republique ! » L'agent Leclercq survint et Jean-Baptiste fut emmené au Dépôt.

Rue de Flandre, à l'estaminet D..., deux jeunes gens, Auguste F... qui demeure rue de Tourcoing et Jules M... un habitant de la rue de Flandre se sont pris de querelle. Un agent arriva quand les coups commençaient à pleuvoir. Un rapport fut dressé.

Chronique colombophile. — La *Fédération colombophile roubaisienne* a donné dimanche, à Clermont, un concours organisé par M. Vanpeveneage, demeurant rue de Lannoy, fort Desprez 562 pigeons ont été lâchés à 6 heures 15. Le temps était beau, le vent soufflait du Nord-Ouest. Le convoyeur était M. Louis Leman. Voici les resultats du concours :

Weerts, R. 9 h. 12; Duhem, R. 9.12; F. Mathon, R. 9.12; F. Lepers, R. 9.12; Merck, R. 9.13; Desfrennes, R. 9.13; Toillier, R. 9.13; Moulard, M. 9 13; Weerts. R. 9.14; Debusker, R. 9.14; Bayart, R. 9.15; L. Lepers C. 9.15; Carrette, R. 9.15; L. Leclercq, R. 9.15; A. Desplanques, R. 9.15; Briet, C. 9.15; Descamps, R. 9.15; Leymans. R. 9.15.

Godefrin, R. 9 h. 16 ; Blonde, C. 9.16; Duthois, R. 9.17 ; Clément. M. 9.17 ; Vatteau, R. 9.17 ; Leplat, R. 9.17 ; Beauwens, C. 9.17 ; Prevost, R. 9.17; G. Desrousseaux, R. 9.17 ; D'Halluin-Varasse, M. 9.17 ; H. Catel, B. 9.18 ; Lampe, R. 9.18; Parent, R. 9.18; F. Lepers, R. 9.18.

Papeguaie. B. 9 h. 19; Defoort, R. 9.19; Desbarbieux, R. 9.19; Tassard, R. 9.19; Moulard, M. 9.19; Delval, M. 9.19; A. Maton, R. 9.19; Liévin. R. 9.19, Debruyne, R. 9.19; Vanbrussel. M. 9.19; Weerts. R. 9.19; D'Halluin-Varrasse, M. 9.19; Fremaux, R. 9.19; Debusker, R. 9.19.

Bayart, R. 9 h. 20 ; F. Mathon, R. 9,20 ; D'Halluin-Varrasse, M. 9,20 ; Masse, R. 9,20 ; Blonde, C. 9.20 ; Briet. C. 9,20 ; Decottignies, R. 9,20 ; Vercken, R. 9,20 ; Dandoy. R. 9.20 ; Defoort, R. 9.21.

Le dimanche 15 mai aura lieu, à Creil, un concours organisé par M. Leclercq, cabaretier de *Saint-Louis*, place de Croix. Il y aura 100 francs de prix d'honneur. La mise en panier se fera la veille, de 3 à 6 heures du soir, par les membres de la société l'*Eclaireur*.

— Résultat du 1er concours par zone de *l'Union Fédéral Colombophile*, le dimanche 8 mai 1887, offert par la société *Saint-Martin*, établie chez le sieur Liévin Maës, rue de Rome. 416 pigeons lâchés à Saint-Just, à 6 h. 30, temps clair vent nord-ouest, convoyeur, Joseph Dedonker.

1er prix, Merlin, 8 h. 55, H; 2e, Defoort, 8.56, HPP; 3e, Holmart, 8.57. HP ; 4e, L. Debosque, 8.57, HPP ; 5e, Quivrin. 8.57, HP; 6e, Six, 8.59, HP; 7e, O. Lefebvre, 8.59. HPP; 8e, Dérégnaucourt. 8.59. HP; 9e. Lepoutre. 9. HP ; 10e Dhérinne. 9. H ; 11e, Fruchart, 9, PPP ; 12e, Dérégnaucourt, 9. PPP ; 13e, A. Loens. 9, PPP ; 14e. Six, 9.1. P ; 15e, Fleury, 9,1, PPPP ; 16e, Henri Moulard, 9.2. P.

1re prix, Janssens. 9 h. 2, P ; 18e. Boele. 9,2 ; 19e. Heulot. 9,2 P ; 20e, Delpierre. 9.2 PP ; 21e, Liévin Maës, 9,2 P ; 22e, Oscar Caullier, 9.2 P ; 23e, G.

FEUILLETON DU 11 MAI 1887. — 65

LE CONTUMAX

Par Raoul DE NAVERY

XXII

Un ami

Il revenait d'une mission lointaine quand il visita les *placeres* dans lesquels nous travaillions ; il pensa qu'il devait nous évangiliser à notre tour. Tour à tour il nous parla de Dieu et de la patrie, et grâce à lui le sentiment religieux refleurit dans les âmes des exilés. Il nous rendit, avec la confiance en Dieu, l'espérance dans l'avenir, et le courage viril qui parfois nous faisait défaut.

— Continuez, continuez, dit M. Valfond, vous ne saurez croire à quel